



Compte rendu de la réunion du 21 février 2017

Présents : Mmes BOUDOT, HOCHARD, LEUTHREAU, SEGUIN ; MM. BLICK, BODSON, COLOMBIER, JACQUINET, SARRAZIN, SECLIER.

Absents excusés : Mmes BROCCQ, DUSSAUSSOIS (pouvoir à M. SECLIER), MM. BRIQUET (pouvoir à M. BLICK), THEVENIN (pouvoir à M. BODSON).

Monsieur le Maire propose d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Acquisition de deux parcelles
- Travaux d'assainissement pluvial dans le Chaussée : programmation 2017
- Travaux de rénovation thermique pour la Mairie : demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (FSIL) pour l'année 2017

Adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire ouvre la séance en annonçant le solde de la trésorerie au 21 février 2017 : **230 804.77 €**

Désignation d'une secrétaire de séance : Madame Micheline LEUTHREAU est désignée secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 17 janvier 2017 : Monsieur le Maire procède à la lecture du compte-rendu de la séance du 17 janvier 2017. **Ce document mis aux voix est adopté à l'unanimité.**

Décision du Maire prise sur délégation du conseil municipal au titre de l'exercice du droit de préemption : il n'a pas été fait usage du droit de préemption dont la commune est titulaire pour la vente de la parcelle cadastrée ZB 302 4 rue Félix Delacour.

Démission d'un conseiller municipal : Le conseil municipal prend connaissance de la lettre de démission de Mme Séverine LAMARQUE.

Acceptation de chèque : Le conseil municipal accepte d'encaisser le chèque de 50 € pour la mise à disposition de l'Espace Maillotin le 15 avril 2017 et le chèque de 60 € pour la mise à disposition de l'Espace Maillotin le 16 décembre 2016.

Adopté à l'unanimité

Communauté de Communes « Forêts, Lacs, Terres en Champagne » : désignation d'un membre à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) : Le conseil municipal désigne un membre Monsieur Olivier JACQUINET membre de la CLECT.

Adopté à l'unanimité

Personnel communal : mise à jour du tableau des emplois : Pour faire suite à la modernisation des parcours professionnels des carrières et des rémunérations aux cadres d'emplois relevant de la catégorie C mise en place au 1^{er} janvier 2017, le conseil municipal adopte le tableau des emplois comme suit :

Cadres ou emplois	Catégorie	Statut	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	Titulaire	1	1	28/35 ^{ème}
Adjoint technique Territorial	C	Titulaire	1	1	10/35 ^{ème}
Adjoint technique Territorial	C	Titulaire	1	1	17.30/35 ^{ème}

Adopté à l'unanimité

Budget principal : Approbation du compte de gestion et du compte administratif de l'année 2016 :

- Le conseil municipal adopte le compte de gestion de l'année 2016.

Adopté à l'unanimité

- Sous la présidence de M. Jean-Luc SECLIER, le conseil municipal adopte le compte administratif de l'année 2016 dont les résultats sont les suivants :

Résultats d'exécution 2016	
Fonctionnement	+ 4 582.31 €
Investissement	- 55 024.45 €
Reports 2015	
Fonctionnement	+ 72 136.94 €
Investissement	- 34 125.63 €
Résultats 2016	
Fonctionnement	+ 76 719.25 €
Investissement	- 89 150.08 €
Soit un résultat négatif de	- 12 430.83 €

Adopté à l'unanimité

Budget principal : affectation des résultats de l'année 2016 au budget primitif 2017 : Le conseil municipal décide d'affecter les résultats de l'année 2016 au budget 2017 comme suit :

- la somme de 76 719.25 € au compte R1068 (Excédent de fonctionnement capitalisé)
- la somme de 89 150.08 € au compte D001 (Déficit d'investissement reporté)

Adopté à l'unanimité

Budget annexe « Lotissement Derrière le Clos » : Approbation du compte de gestion et du compte administratif de l'année 2016

- Le conseil municipal adopte le compte de gestion de l'année 2016.

Adopté à l'unanimité

- Sous la présidence de M. Jean-Luc SECLIER, le conseil municipal adopte le compte administratif de l'année 2016 dont les résultats sont les suivants :

Résultats d'exécution 2016	
Fonctionnement	+ 193 647.12 €
Investissement	+ 37 484.04 €
Reports 2015	
Fonctionnement	+ 194 716.20 €
Investissement	- 170 603.20 €
Résultats 2016	
Fonctionnement	+ 388 363.32 €
Investissement	- 133 119.16 €
Soit un résultat positif de	255 244.16 €

Adopté à l'unanimité

Budget annexe « Lotissement Derrière le Clos » : Affectation des résultats de l'année 2016 au budget primitif 2017 : Le conseil municipal décide d'affecter les résultats de l'année 2016 au budget 2017 comme suit :

- la somme de 388 363.32 € au compte R002 (Excédent de résultat de fonctionnement reporté)
- la somme de 133 119.16 € au compte D001 (Déficit d'investissement reporté)

Adopté à l'unanimité

Subvention aux associations locales pour l'année 2017 : Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention pour l'année 2017 aux associations suivantes :

Associations locales	Subvention accordée
Amicale des Sapeurs-Pompiers	800 €
Association communale de chasse	100 €
Association Familiale de Mesnil-Sellières	800 €
Association Sportive BVB	60 €
Comité des Fêtes de Mesnil-Sellières	700 €
Gymnastique Volontaire	300 €
Judo Club Maillotin	300 €
L'Eveil de Mesnil-Sellières	800 €
Les Amis du Parc	75 €
Les Croqueurs de Pommes	30 €
L'UVA	150 €

Adopté à l'unanimité

Acquisition de deux parcelles : Le conseil municipal, accepte d'acquérir les deux parcelles AC 21 et AC 18 appartenant à Mme Colette DELACOUR au prix net vendeur de 90 000 € et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié correspondant et tout document relatif à cette affaire.

Adopté à l'unanimité

Travaux d'assainissement pluvial dans la Chaussée : programmation 2017 : Le conseil municipal, décide la réalisation de bordures en 2017 et de rechercher un maître d'œuvre pour cette opération. Monsieur le Maire est chargé d'en informer le département.

Adopté à l'unanimité

Compte-rendu des réunions de la communauté de communes, des syndicats départementaux et intercommunaux, des commissions communales : Le conseil municipal prend connaissance du compte-rendu de la dernière réunion de la commission communication, du groupe de travail chargé du recensement des concessions du cimetière, de la commission patrimoine et d conseil communautaire de la Communauté de Communes « Forêts, Lacs, Terres en Champagne ».

Questions et communications diverses : Néant

Séance levée à 22 heures 20
Prochaine réunion le 21 mars 2017 à 20 heures